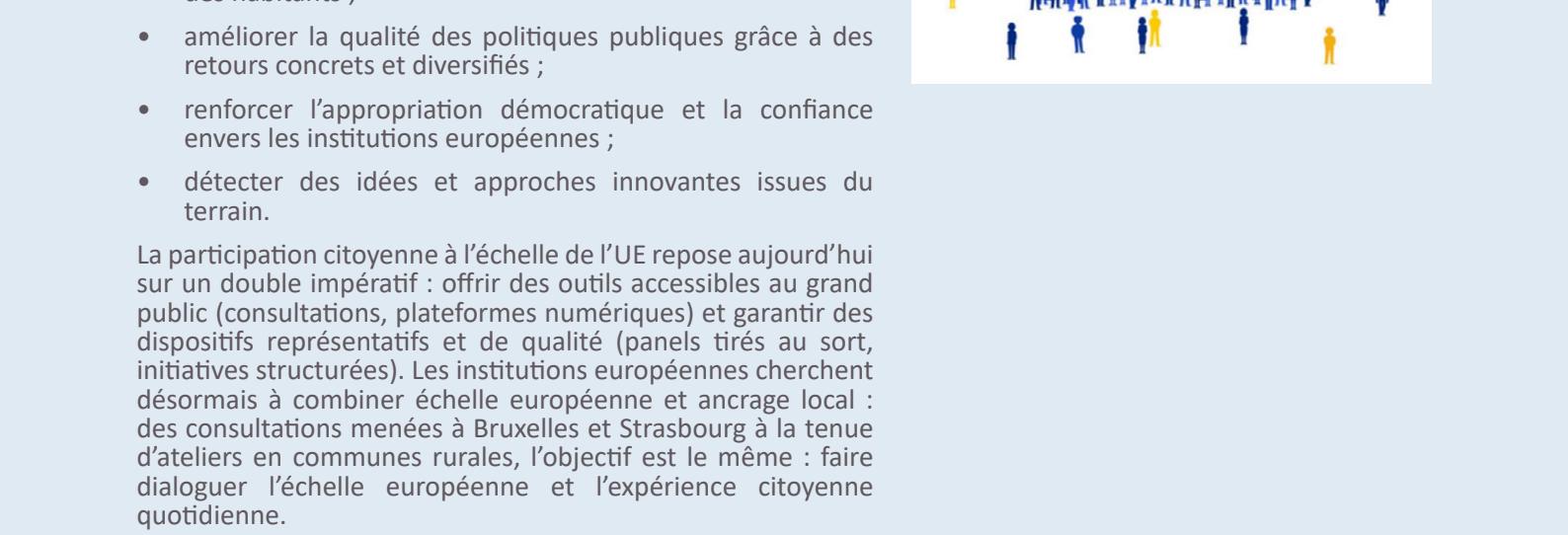


# Terres d'Échos #53

## LA LETTRE DE CITOYENS & TERRITOIRES GRAND EST

### - Novembre/Décembre 2025 -



Si vous êtes citoyen(ne) d'un pays de l'UE, vous bénéficiez par définition de la citoyenneté de l'Union et avez le droit de participer activement à la vie politique européenne.

La citoyenneté européenne confère à chaque résident de l'UE des droits politiques concrets. Tout citoyen d'un pays membre « a le droit de participer activement à la vie politique européenne » : il peut donner son avis sur les politiques de l'UE, contribuer à leur élaboration et voter aux élections locales ou européennes. Pour faciliter cette participation, l'UE multiplie les outils participatifs : des plateformes en ligne permettent de faire remonter les préoccupations de chacun aux institutions européennes ; un espace numérique dédié, lancé à la suite de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, invite les citoyens à débattre directement avec les décideurs de sujets clés ; des panels de citoyens tirés au sort dans les 27 États pour réfléchir à des propositions de lois....

## INITIATIVES TERRITORIALES

### L'UNION EUROPÉENNE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'Union européenne (UE) n'est pas qu'un empilement de règles et d'institutions : c'est un projet politique, économique et social qui vise à construire des réponses communes à des problèmes qui dépassent les frontières nationales. Pour rester légitime et réactive, ce projet doit être relié aux citoyens — non seulement par les élections, mais par des dispositifs permanents de participation. La participation citoyenne permet de :

- rapprocher les décisions des préoccupations quotidiennes des habitants ;
- améliorer la qualité des politiques publiques grâce à des retours concrets et diversifiés ;
- renforcer l'appropriation démocratique et la confiance envers les institutions européennes ;
- déclencher des idées et approches innovantes issues du terrain.



#### Cadre et principes

La citoyenneté de l'Union, introduite par le traité de Maastricht (1992), confère à tout ressortissant d'un État membre des droits politiques spécifiques : droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes dans l'État de résidence, droit de pétition au Parlement européen, droit d'interpeller la Commission via l'initiative citoyenne européenne, etc. Ces droits constituent la base juridique de dispositifs plus récents visant à renforcer la participation directe. Les démarches participatives reposent sur des principes-clés : transparence, inclusivité, représentativité et traçabilité des suites données aux contributions. Pour être efficaces, elles doivent associer information, délibération et retour d'informations aux participants.

#### Panorama des principaux instruments de participation

Consultations publiques : la Commission consulte régulièrement les citoyens via des portails dédiés pour améliorer la qualité de la réglementation européenne. Les contributions sont publiées et prises en compte dans l'évaluation des initiatives.

**ICE : l'initiative citoyenne européenne.** L'ICE est un instrument particulier : il permet à des citoyens d'inviter la Commission européenne à proposer une initiative législative sur un sujet donné si au moins 1 million de signatures sont rassemblées, provenant d'au moins 7 États membres. Au-delà du seuil, la Commission doit examiner l'initiative et répondre publiquement aux organisateurs, en expliquant la suite qu'elle entend lui donner. L'ICE est exigeante sur le plan administratif et mobilise surtout quand des réseaux transnationaux s'organisent.

#### Right2Water – L'eau est un droit humain (2012–2013)

Objectif : garantir l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement, maintenir la gestion publique de l'eau.

Résultat :

- 1,8 million de signatures.
- A fortement influencé la directive européenne sur l'eau potable révisée en 2020.
- Première ICE à avoir abouti à une réponse législative concrète.

#### Interdire le glyphosate (2017)

Objectif : interdire le glyphosate dans l'UE et réduire la dépendance aux pesticides.

Résultat :

- 1,3 million de signatures.
- A conduit la Commission et l'EFSA à réviser les procédures d'évaluation des risques.
- A influencé le débat lors du renouvellement d'autorisation du glyphosate (bien que celui-ci ait été renouvelé, avec conditions strictes)

#### End the Cage Age – Pour mettre fin aux cages dans l'élevage (2018–2020)

Objectif : interdire les cages pour les animaux d'élevage dans l'UE.

Résultat :

- 1,4 million de signatures.
- La Commission s'est engagée en 2021 à proposer une législation visant à éliminer progressivement les cages (processus en cours).

#### Save Cruelty-Free Cosmetics (2021–2022)

Objectif : renforcer l'interdiction des tests sur les animaux pour les cosmétiques.

Résultat :

- Plus d'1 million de signatures validées.
- La Commission a annoncé des actions pour accélérer la transition vers des méthodes alternatives.

#### High Speed Rail – Le train haute vitesse pour le climat (2023–)

Objectif : accélérer la construction d'un réseau ferroviaire transeuropéen propre et rapide.

État : en cours de collecte.

#### Food Compass – Transparence alimentaire (2024)

Objectif : rendre obligatoire un étiquetage nutritionnel européen harmonisé.

État : en collecte de signatures.

**Fur Free Europe – Pour mettre fin à l'élevage d'animaux à fourrure (2023–2024)**

Objectif : interdiction de la production et du commerce de fourrure cultivée.

État :

- Plus d'1,5 million de signatures.
- La Commission examine une proposition législative.

**Les pétitions au Parlement européen** : Tout citoyen peut adresser une pétition au Parlement européen sur une question relevant du champ d'action de l'UE (droits fondamentaux, environnement, libre circulation...). Le Parlement peut enregistrer la pétition, l'examiner en commission et demander des enquêtes ou des réponses aux institutions compétentes. C'est un moyen de porter des problèmes concrets à l'attention des élus européens.

**Les Citizens' Panels (panels / juries citoyens européens) :** Depuis la Conférence sur l'avenir de l'Europe et ses suites, la Commission a renforcé la pratique des panels citoyens : des groupes composés de citoyens tirés au sort dans les 27 États membres, conçus pour être sociodémographiquement représentatifs, travaillent pendant plusieurs sessions sur des thèmes cibles (ex. : mobilité d'apprentissage, gaspillage alimentaire, lutte contre la haine en ligne). Les panels produisent des recommandations concrètes que la Commission prend en compte lors de l'élaboration de ses propositions. Les panels combinent légitimité démocratique (triage au sort) et expertise procédurale (animateurs, documentation) pour produire une recommandation aélienne.

**La plateforme numérique issue de la Conférence sur l'avenir de l'Europe** : La Conférence (2021–2022) a été un exercice inédit d'engagement public : une plateforme multilingue a recueilli idées et propositions de citoyens, en complément d'événements physiques et de panels, et a abouti à un rapport final avec 49 propositions et 326 mesures. La plateforme et les méthodes (combinaison numérique / présentiel / panels) ont servi de modèle pour des mécanismes participatifs ultérieurs.

**Programmes de financement dédiés (CERV, Erasmus+, Horizon Europe...)** : L'Union finance la participation citoyenne via des programmes explicitement orientés vers l'engagement démocratique et la société civile :

- CERV (Citizens, Equality, Rights and Values, 2021–2027) soutient les organisations qui travaillent sur les droits, la démocratie et l'engagement citoyen ; il finance des projets de sensibilisation, des campagnes et des réseaux transnationaux.
- Erasmus+ : au-delà de la mobilité, Erasmus+ finance des projets de participation citoyenne, de renforcement des compétences civiques et de coopération entre acteurs éducatifs.
- Horizon Europe et les missions (climat, santé, etc.) incluent désormais des volets d'engagement citoyen pour construire des solutions de recherche en interaction avec les publics.

#### Apports concrets

La participation citoyenne apporte des retours sur l'impact des politiques, des idées issues du terrain et favorise l'adhésion des citoyens aux décisions européennes. Les panels produisent des recommandations souvent plus nuancées et applicables que des réponses ponctuelles à un questionnaire en ligne.

#### Limites et défis

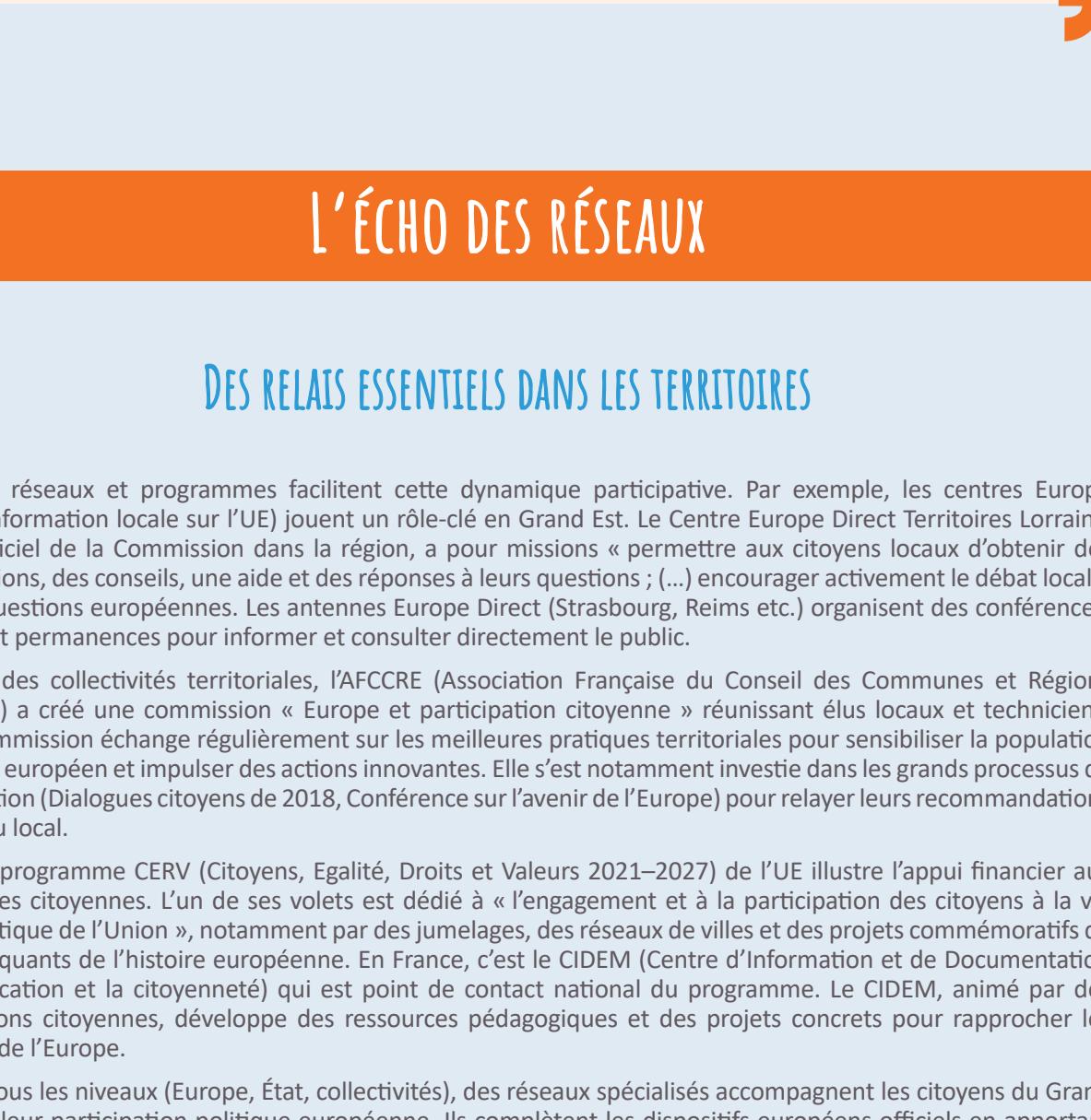
Les démarches souffrent de limites : biais de participation (surreprésentation des personnes instruites et des milieux urbains), insuffisance du suivi systématique des contributions, complexité administrative des initiatives transfrontalières et risque d'instrumentalisation politique. Les citoyens peuvent se décourager si les suites ne sont pas claires.

## POINT DE VUE

### LUTTER CONTRE LA HAINE DANS LA SOCIÉTÉ – PANEL DES CITOYENS EUROPÉENS

« Pas de place pour la haine : une Europe unie contre la haine » appelle à la création d'un espace de dialogue paneuropéen afin d'examiner les moyens de passer de la haine et de la division à la joissance partagée de nos valeurs européennes d'égalité, de respect des droits de l'homme et de dignité. Le Panel européen des citoyens sur la lutte contre la haine dans la société a constitué l'une des réponses à cet appel.

Le groupe d'experts visait à identifier les mesures politiques à prendre et tous les acteurs concernés à différents niveaux, notamment les décideurs, la société civile, le secteur privé et les citoyens. Merci à Emanuela Pisanò, responsable des projets européens à l'Assemblée des Régions d'Europe et membre du panel.



**C&T : Pouvez-vous expliquer en quoi consiste le Citizens' Panel auquel vous avez participé ?**

E. Pisanò — Chaque panel de citoyens rassemble 150 citoyens sélectionnés au hasard dans les 27 États membres de l'UE, reflétant ainsi la diversité de l'Europe et les jeunes générations. Ils travaillent plusieurs sessions pour formuler des recommandations sur un thème donné.

**C&T : Pourquoi ce format, selon vous, est-il pertinent pour traiter de la « haine » dans la société ?**

E. Pisanò — Parce que la délibération permet d'aller au-delà des slogans. Réunir des personnes issues de tous horizons pour débattre ensemble et trouver un consensus peut sembler une tâche difficile. Cependant, à la fin du processus, grâce à une méthodologie soigneusement élaborée et à une animation inclusive, elles parviennent toujours à formuler des recommandations claires et fondées. Le panel produit des propositions actionnables, issues d'un dialogue structuré.

**C&T : Quels constats ont émergé sur la nature de la haine ?**

E. Pisanò — La haine peut prendre des formes subtiles ou plus explicites et se manifester de multiples façons, allant des insultes verbales ou des injures à l'intimidation, au harcèlement, à la désinformation, aux menaces ou aux appels à la violence, jusqu'à la violence physique, voire au meurtre. La haine fragilise le débat public et peut réduire au silence des pans entiers de la population.

**C&T : Quelles recommandations concrètes ont proposé les citoyens ?**

E. Pisanò — Le panel a adopté 21 recommandations : formation des professionnels (éducation, forces de l'ordre), campagnes de prévention, dispositifs d'accompagnement des victimes, codes de conduite pour les plateformes, renforcement des outils de signalement et promotion d'espaces de dialogue locaux et transnationaux. Beaucoup peuvent être transposées localement.

**C&T : Quels sont, selon vous, les facteurs de succès pour que ces panels produisent un impact réel ?**

E. Pisanò — Trois éléments : une sélection représentative, une animation neutre et professionnelle, et un relais territorial pour traduire les recommandations en projets concrets. Sans suivi clair, la participation perdrait en crédibilité ; il faut des engagements publics et des restitutions transparentes.

**C&T : Peut-on mesurer l'effet d'un panel ? Quels indicateurs recommandez-vous ?**

E. Pisanò — Plusieurs indicateurs simples : taux de mise en œuvre des recommandations, nombre d'actions lancées, participation aux ateliers et enquêtes de satisfaction parmi les participants. Ces mesures aident à ajuster les démarches.

**C&T : Un mot pour les acteurs du Grand Est qui souhaiteraient s'inspirer de cette expérience ?**

E. Pisanò — Impliquez les centres d'information (Europe Direct), associez écoles et associations, proposez des formats hybrides et gardez une traduction/accessibilité. Cherchez des financements européens (AMIF, CERV, Erasmus+) et prévoyez des ateliers de restitution locaux pour maximiser l'appropriation citoyenne.

**C&T : Un dernier message pour conclure ?**

E. Pisanò — Ensemble, l'initiative EU-Belong et le panel citoyen démontrent comment la participation citoyenne contribue à la construction d'une société européenne sûre et saine. Les panels sont prometteurs, mais leur valeur dépend de notre capacité à mettre en œuvre les recommandations et à maintenir le dialogue entre Bruxelles, les États et les territoires.

Sources principales : interview AER (E. Pisanò, 31/10/2024). Rapport et ressources : Citizens' Engagement Platform / European Citizens' Panel « Tackling Hatred in Society » (Commission européenne) ; rapport final des 21 recommandations.

**C&T : Pouvez-vous expliquer en quoi consiste le Citizens' Panel auquel vous avez participé ?**

Jean-Louis Milhau — Chaque panel de citoyens rassemble 150 citoyens sélectionnés au hasard dans les 27 États membres de l'UE, reflétant ainsi la diversité de l'Europe et les jeunes générations. Ils travaillent plusieurs sessions pour formuler des recommandations sur un thème donné.

**C&T : Pourquoi ce format, selon vous, est-il pertinent pour traiter de la « haine » dans la société ?**

Jean-Louis Milhau — Parce que la délibération permet d'aller au-delà des slogans. Réunir des personnes issues de tous horizons pour débattre ensemble et trouver un consensus peut sembler une tâche difficile. Cependant, à la fin du processus, grâce à une méthodologie soigneusement élaborée, elles parviennent toujours à formuler des recommandations claires et fondées. Le panel produit des propositions actionnables, issues d'un dialogue structuré.

**C&T : Quels constats ont émergé sur la nature de la haine ?**

Jean-Louis Milhau — La haine peut prendre des formes subtiles ou plus explicites et se manifester de multiples façons, allant des insultes verbales ou des injures à l'intimidation, au harcèlement, à la désinformation, aux menaces ou aux appels à la violence, jusqu'à la violence physique, voire au meurtre. La haine fragilise le débat public et peut réduire au silence des pans entiers de la population.

**C&T : Quelles recommandations concrètes ont proposé les citoyens ?**

Jean-Louis Milhau — Le panel a adopté 21 recommandations : formation des professionnels (éducation, forces de l'ordre), campagnes de prévention, dispositifs d'accompagnement des victimes, codes de conduite pour les plateformes, renforcement des outils de signalement et promotion d'espaces de dialogue locaux et transnationaux. Beaucoup peuvent être transposées localement.

**C&T : Quels sont, selon vous, les facteurs de succès pour que ces panels produisent un impact réel ?**

Jean-Louis Milhau — Trois éléments : une sélection représentative, une animation neutre et professionnelle, et un relais territorial pour traduire les recommandations en projets concrets. Sans suivi clair, la participation perdrait en crédibilité ; il faut des engagements publics et des restitutions transparentes.

**C&T : Peut-on mesurer l'effet d'un panel ? Quels indicateurs recommandez-vous ?**

Jean-Louis Milhau — Plusieurs indicateurs simples : taux de mise en œuvre des recommandations, nombre d'actions lancées, participation aux ateliers et enquêtes de satisfaction parmi les participants. Ces mesures aident à ajuster les démarches.

**C&T : Un mot pour les acteurs du Grand Est qui souhaiteraient s'inspirer de cette expérience ?**

Jean-Louis Milhau — Impliquez les centres d'information (Europe Direct), associez écoles et associations, proposez des formats hybrides et gardez une traduction/accessibilité. Cherchez des financements européens (AMIF, CERV, Erasmus+) et prévoyez des ateliers de restitution locaux pour maximiser l'appropriation citoyenne.

**C&T : Un dernier message pour conclure ?**

Jean-Louis Milhau — Ensemble, l'initiative EU-Belong et le panel citoyen démontrent comment la participation citoyenne contribue à la construction d'une société européenne sûre et saine. Les panels sont prometteurs, mais leur valeur dépend de notre capacité à mettre en œuvre les recommandations et à maintenir le dialogue entre Bruxelles, les États et les territoires.

Sources principales : interview AER (E. Pisanò, 31/10/2024). Rapport et ressources : Citizens' Engagement Platform / European Citizens' Panel « Tackling Hatred in Society » (Commission européenne) ; rapport final des 21 recommandations.

**C&T : Pouvez-vous expliquer en quoi consiste le Citizens' Panel auquel vous avez participé ?**

Jean-Louis Milhau — Chaque panel de citoyens rassemble 150 citoyens sélectionnés au hasard dans les 27 États membres de l'UE, reflétant ainsi la diversité de l'Europe et les jeunes générations. Ils travaillent plusieurs sessions pour formuler des recommandations sur un thème donné.

**C&T : Pourquoi ce format, selon vous, est-il pertinent pour traiter de la « haine » dans la société ?**

Jean-Louis Milhau — Parce que la délibération permet d'aller au-delà des slogans. Réunir des personnes issues de tous horizons pour débattre ensemble et trouver un consensus peut sembler une tâche difficile. Cependant, à la fin du processus, grâce à une méthodologie soigneusement élaborée, elles parviennent toujours à formuler des recommandations claires et fondées. Le panel produit des propositions actionnables, issues d'un dialogue structuré.

**C&T : Quels constats ont émergé sur la nature de la haine ?**

Jean-Louis Milhau — La haine peut prendre des formes subtiles ou plus explicites et se manifester de multiples façons, allant des insultes verbales ou des injures à l'intimidation, au harcèlement, à la désinformation, aux menaces ou aux appels à la violence, jusqu'à la violence physique, voire au meurtre. La haine fragilise le débat public et peut réduire au silence des pans entiers de la population.

**C&T : Quelles recommandations concrè**